

STRASBOURG Prix Théophile-Schuler

# Jeunes artistes : à vos marques, prêts...

La Société des amis des arts et des musées de Strasbourg (SAAMS) lance un appel à candidatures pour le prix Théophile-Schuler. Les artistes de moins de 35 ans sont invités à déposer un dossier en joignant des photos de leurs œuvres.

**L**a Société des amis des arts et des musées de Strasbourg (SAAMS) organise chaque année un concours destiné aux jeunes artistes (âge limite : 35 ans) travaillant et résidant en Alsace, couronné par le prix Théophile-Schuler d'une valeur de 3000€. Un prix de la SAAMS d'une valeur de 1500€ sera également attribué sur décision du jury.

## Remise des prix à ST-ART

Ces prix récompensent des œuvres de plasticiens en dessin, illustration, gravure, peinture, sculpture, objet, photographie. Les œuvres vidéo ne sont pas admises à concourir. Les prix seront remis aux lauréats lors d'une réception à ST-ART, foire internationale d'art contemporain de Strasbourg.

Les candidats déposent un dossier papier au plus tard le **jeudi 18 octobre 2018** à la SAAMS (Société des amis des



L'artiste plasticien Etienne Hubert, récompensé en 2017 par le prix Théophile-Schuler. DOCUMENT

REMIS

arts et des musées de Strasbourg), 20 rue de Serruriers, 67000 Strasbourg, comprenant :

– Un CV sur papier d'une seule page avec : photo de l'artiste,

prénom et nom, date et lieu de naissance, adresse postale, courriel, téléphone, parcours artistique : formation et expositions éventuelles.

– Sur 1 ou 2 pages maximum :

les candidats développent leur concept de création et expliquent les motivations de leur démarche.

– Ils joignent 3 ou 4 pages de photos de leurs œuvres. ■